

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_FAM](#)  
1999-09-58ItemMarie Moret à madame veuve Laporte, 2 juillet 1897

## Marie Moret à madame veuve Laporte, 2 juillet 1897

**Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire[Roger et Laporte](#)

Lieu de destination7, ruelle des Saintes-Maries, Nîmes (Gard)

### Description

RésuméRéponse au télégramme de madame Laporte du 1er juillet 1897 : les manuscrits envoyés ne sont pas arrivés et se sont égarés en route. Envoi d'épreuves corrigées pour le numéro de juillet 1897 du *Devoir*. Sur la publication dans *Le Devoir* de la suite de *Sans famille*. Rappelle que l'imprimerie doit envoyer un exemplaire du journal à Pascaly et à Moret dès que le numéro sort de presse. Accuse réception de la 5e feuille des « Documents biographiques ». Sur l'avenir de l'imprimerie Veuve Laporte : « monsieur Émile » [fils aîné de madame Laporte] a informé Marie Moret de l'intention de madame Laporte de céder l'imprimerie et que lui-même avait l'intention de chercher un emploi dans une autre imprimerie, peut-être chez Dubois et Cie à Saint-Quentin (Aisne) ; Marie Moret indique qu'elle témoignera favorablement des qualités d'Émile Laporte si on lui demandait des renseignements sur son compte.

### Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Emploi](#)

Personnes citées

- [Dubois et Cie](#)
- [Laporte, Émile](#)
- [Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)

Œuvres citées [Malot \(Hector\), \*Sans famille\*, nouvelle édition, 2 vol., Paris, E. Dentu, 1888.](#)

Lieux cités [Saint-Quentin \(Aisne\)](#)

## Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-58

Collation2 p. (257r, 258v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamolistère de Guise

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

Guise Familiale  
2 juillet 1897

Madame J. Laporte,

J'ai le bonheur de vous remercier  
réception de votre télégramme  
hier - répondant au mien -  
et me disant que les manus-  
crits étaient perdus avec les  
ils se sont, vous, regardé  
en route.

Je vous retourne par ce  
voisin courrier les quelques  
pages 43<sup>e</sup> à 44<sup>e</sup>, plus la  
couverture.

Je vous retourne également  
la 8<sup>e</sup> page pages Gardin.

et sans que de porter les  
sains habituels aux correc-  
tions indiquées.

— Les ~~manuscrits~~ pages origi-  
nales du roman ne m'étant  
pas parvenues, je ne puis  
vous retourner celle qui  
peut être l'ait en vue de  
composition. Mais, comme  
j'ai été à ma disposition  
"sans famille", je puis vous  
envoyer l'absence de cette  
page; dites-moi donc  
s'il vous manque quelque  
chose pour la suite du  
roman, je vous enverrai  
la copie du morceau.

— Couverture tirage du numéro

sans qu'on se rappelle comme  
le mois dernier, envoyer  
un exemplaire à M.  
Pascaly et un à moi.

— J'ai bien reçu la feuille  
des "Documents biographiques"  
et vous remercie de l'envoi.

— J'ai reçu également la lettre  
par laquelle Monsieur Emile  
m'informe de votre intention  
de remettre d'ici que notre  
Imprimerie, et de son inten-  
tion à lui de se procurer un  
emploi ailleurs, peut être ici  
près chez Messieurs Dubois  
à Saint Quentin.

Absorbée dans mes travaux  
et ne voyant personne, je

ne connais pas que tout ces  
Messieurs. Mais s'ils me donnent  
quelques renseignements sur  
Monsieur Emile, certainement  
je témoignerai n'avoir eu  
qu'à me louer depuis quatre  
ans de mes rapports avec  
lui.

Souhaitant vivement  
Madame, que les modifi-  
cations qui peuvent surve-  
nir au mieux de nos  
intérêts et de ceux de notre  
famille, je vous prie  
l'agréer l'expression de  
mes sentiments distin-  
gués

Marie Godon